



Fonds des Nations Unies pour la Population

**JOURNEE MONDIALE DE LA POPULATION
EDITION 2008**

Comé le 11 juillet 2008

DISCOURS DU REPRESENTANT RESIDENT

Monsieur le Directeur de Cabinet Représentant le Ministre d'Etat,

Monsieur le DC du Ministère de la Santé,

Monsieur le Secrétaire Général des Départements du Mono - Couffo,

Monsieur le Maire de Comé,

Monsieur le Maire de Lokossa,

Chers Collègues Représentants Résidents de l'OMS, de la FAO au Bénin,

Monsieur le Coordonnateur de l'ONUSIDA,

Chers amis membres du Système des Nations Unies

Chers Invités,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous ce vendredi 11 juillet 2008, Journée Mondiale de la Population que le Bénin, à l'instar de la Communauté internationale a décidé de célébrer.

Célébration, certes, mais aussi et surtout réflexion, que dis-je, introspection pour faire le point sur l'un des défis les plus importants en terme de développement et l'un des droits humains les moins connus et par conséquent, l'un des moins respectés et exercés ! Je veux parler de la Planification Familiale, thème de cette Journée mondiale.

Il y a quarante ans, les dirigeants du monde ont proclamé que les individus ont le droit fondamental de décider librement et en toute responsabilité du nombre de leurs enfants et de l'espacement de leur naissance.

En 1994, au Caire, la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, a consacré la planification familiale partie intégrante de la santé de la reproduction.

Cette année, la Communauté Internationale a décidé de se pencher sur le **thème: “La Planification Familiale. C’est un droit, faisons-en une réalité.”**

Le droit de planifier sa famille est un droit humain et une liberté fondamentale dont tout individu et tout couple peut et doit revendiquer la jouissance complète. L’Etat, en général, les gouvernements, en particulier, ont le devoir et la responsabilité de protéger et de promouvoir ce droit.

La planification familiale donne à tous le choix du nombre de leurs enfants et de l’espace des naissances, et donne aux femmes une liberté accrue. Or, ce droit n’est pas une réalité pour des millions de personnes qui sont pauvres, privées de tout droit, marginalisées et jeunes qui vivent majoritairement dans les pays en développement comme le Bénin.

Aujourd’hui, alors que nous célébrons la Journée mondiale de la population, il importe d’attirer notre attention sur le fait que la Planification Familiale est au cœur des enjeux de développement.

Le niveau inacceptable de la mortalité maternelle résulte en partie, des lacunes en matière de planification familiale. Les avortements clandestins, surtout de mères adolescentes, sont une illustration du déficit d’exercice du droit à la planification familiale. Les naissances à risque, les grossesses trop nombreuses et trop rapprochées, sont aussi à ranger dans cette catégorie.

Au Bénin, malgré une baisse sensible, environ, 200 femmes meurent chaque année, lors de l’accouchement ou des suites de celui-ci.

Les récentes enquêtes, ont aussi montré qu’environ 20% des naissances étaient le fait de mères adolescentes, âgées de 15 à 19 ans. La majorité d’entre elles n’a pas la possibilité d’exercer ce droit à décider du moment et du nombre des enfants.

Nous savons aussi que l’Afrique de l’Ouest est la région du monde où la fécondité est la plus forte, où la transition démographique reste, pour bon nombre de pays, encore, un mirage.

La dynamique démographique forte de nos pays contribue à créer des besoins importants et des demandes de plus en plus pressantes dans les domaines de l’éducation, en terme de nombre de classes à construire, d’enseignants à former et à embaucher, de la santé, avec des infrastructures à construire, du personnel médical et paramédical en nombre et au profil

diversifié, à former et à recruter et dans le domaine de l'emploi, en particulier de l'emploi des jeunes diplômés, ou non.

Je ne voudrais pas oublier la tension sur l'environnement et l'écosystème.

Ces besoins importants et ces demandes pressantes interviennent dans un contexte où nos économies ont de plus en plus de mal à créer des richesses capables d'apporter des réponses appropriées. Tout se passe comme si la croissance démographique prenait l'ascenseur et la croissance économique, l'escalier.

L'impossibilité de créer suffisamment de richesses pour répondre aux besoins, est la principale cause de l'aggravation de la pauvreté.

Le contexte de crise mondiale que nous vivons, nous interpelle tous, gouvernements comme individus sur notre responsabilité et les mesures à prendre afin que nous ne laissons pas aux générations futures des pays exsangues où la pauvreté serait la seule denrée à partager.

Au Bénin, la croissance de la population a atteint selon les chiffres du Recensement Général de la Population de 2002, une moyenne annuelle de 3,25%, l'un des plus importants sur le continent.

A ce rythme, en 2030, dans 22 ans, en l'espace d'une génération environ, la population doublera, passant de 8 millions aujourd'hui, à 16 millions.

Si on observe l'évolution de la croissance économique entre 2002 et maintenant, elle a oscillé entre 3 et 4,2%. Autrement, les richesses créées n'ont pas pu réduire la pauvreté.

Les Gouvernements sont de plus en plus conscients de l'urgence à réaliser une meilleure adéquation entre la croissance démographique et la croissance économique accompagnée d'une politique appropriée de répartition des revenus et de gestion des solidarités, gage de la réduction de la pauvreté de façon durable.

C'est dans ce cadre que des politiques de population ont été adoptées un peu partout sur le Continent. Le Bénin, depuis 1996 en a adopté une.

Malheureusement ces politiques, faute de volonté politique et des ressources, humaines comme financières suffisantes, ont rejoint le cimetière des bonnes intentions déjà surpeuplé.

La planification familiale est un des instruments, pas le seul il faut le noter, qui pourrait aider les Etats à réaliser au mieux cette adéquation. Comme elle permet aussi aux familles de mieux gérer les ressources disponibles.

Certes, souvent, il s'agit de décisions difficiles à prendre, en raison de pesanteurs socioculturelles réelles, ou d'une mauvaise information.

En effet, les décisions que nous prenons d'avoir ou non des enfants, quand et combien, sont parmi les plus importantes de notre vie. Les bénéfices de la Planification Familiale dépassent nos propres vies pour s'étendre à nos familles et à nos nations.

Comme l'a si bien dit, Mme Thoraya Ahmed OBAID, Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies et Directrice Exécutive du Fonds des Nations Unies, à l'occasion de son message pour cette Journée, il ya trois bonnes raisons de pratiquer la planification familiale.

Premièrement, la planification familiale sauve des vies. Avec son large impact, elle améliore la santé des femmes et des mères. La planification familiale met les femmes et les couples en mesure d'espacer la naissance de leurs enfants et d'éviter les grossesses non désirées.

Elle peut permettre avec l'assistance d'accoucheuses qualifiées et des soins obstétricaux d'urgence, d'atteindre l'Objectif d'Accès Universel à la Santé de la reproduction en 2015, comme les Etats du monde en ont convenu depuis la Conférence du Caire en 1994 et comme cela a été récemment réaffirmé..

Deuxièmement, la planification familiale est essentielle pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. Quand une femme peut planifier sa famille, elle peut planifier le reste de sa vie. L'information et les services en matière de planification familiale permettent aux individus et aux couples de concrétiser leur droit de déterminer le nombre de leurs enfants, le moment et l'espacement de leur naissance. Le droit à la santé sexuelle et reproductive est une condition fondamentale de l'autonomisation des femmes et de leur égalité avec les hommes.

Troisièmement, la planification familiale est une arme efficace dans la lutte contre la pauvreté. Grâce à elle, les parents peuvent prévoir et consacrer une plus grande partie de leurs

ressources à l'éducation et à la santé de chaque enfant, ce dont la famille, la communauté et la nation tirent profit.

Aujourd'hui, Journée mondiale de la population, l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, voudrait réaffirmer sa disponibilité à accompagner davantage les efforts des gouvernements, celui du Bénin, en particulier pour une meilleure santé pour tous dans un contexte où les droits, tous les droits humains, parmi lesquels celui relatif à la planification familiale, soient reconnus et accessibles à tous !

Le Fonds des Nations Unies pour la Population appelle tous les gouvernements à œuvrer pour un repositionnement de la planification familiale et à garantir l'accès universel à la santé reproductive d'ici à 2015.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de saluer les efforts du Bénin qui très tôt s'est engagé dans cette voie en optant pour une meilleure connaissance des questions de population qui se trouvent au cœur du développement. La réalisation des différentes enquêtes sociodémographiques et l'adoption en 1996 d'une Déclaration de Politique de Population sont des actions pertinentes qui traduisent cet engagement.

Je voudrais ici réaffirmer la disponibilité de mon institution à accompagner le Bénin dans ce processus d'amélioration de la qualité de vie des populations.

Vive la Journée Mondiale de la Population !

Vive le Bénin.

Je vous remercie.